

Rapport d'activité
Chancellerie d'Etat
—
2018



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

Table des matières

1	Secrétariat du Conseil d'Etat	6
1.1	Fonctions d'état-major et d'assistance	6
1.1.1	Séances et manifestations du Conseil d'Etat	6
1.1.2	Conférence des secrétaires généraux	6
1.1.3	Relations avec le Grand Conseil	6
1.1.4	Conférence des chanceliers d'Etat et Conférence des chanceliers d'Etat des cantons latins	6
1.2	Bureau de l'information (Bdl)	6
1.2.1	Formation continue dans le domaine de l'information	6
1.2.2	Communiqués, conférences et points de presse	7
1.2.3	Revue de presse	7
1.2.4	Communication digitale	7
1.2.5	Identité visuelle	7
1.2.6	Organe cantonal de conduite (OCC)	7
1.2.7	Concours Cinécivic	7
1.3	Relations extérieures	7
1.3.1	Coopération intercantonale	8
1.3.2	Intégration européenne et relations internationales	8
1.4	Promotion de l'image du canton de Fribourg	9
1.5	Secteur Traduction	9
1.5.1	Traduction	9
1.5.2	Terminologie	10
1.5.3	Prestations pour les traducteurs et traductrices de l'Etat	10
1.5.4	Informatique	10
1.6	Secteur Publications officielles	10
1.6.1	Publications	11
1.6.2	Votations populaires fédérales et cantonales	11
1.6.3	Election complémentaire au Conseil d'Etat	11
1.6.4	Actes de naturalisation	11
1.6.5	Activités particulières	11
1.7	Secteur Droits politiques	12
1.7.1	Scrutins et processus	12
1.7.2	Votations	13
1.7.3	Elections	13

1.7.4	Exercice des droits populaires	13
1.8	Projets informatiques (SPI)	14
1.9	Secrétariat de cyberadministration	14
1.9.1	Guichet virtuel de cyberadministration	14
1.9.2	Services de base	14
1.9.3	Prestations	15
1.9.4	Commission de cyberadministration (CoCyb)	15
1.9.5	Coopération cantonale et intercantonale	15
1.10	Référentiel cantonal	16
2	Service de législation (SLeg)	17
2.1	Activités	17
2.1.1	Appui à l'élaboration de la législation spéciale	17
2.1.2	Diffusion de la législation	17
2.1.3	Elaboration de projets de législation générale	17
2.1.4	Service juridique et divers	18
2.2	Evénements particuliers	18
2.2.1	Elaboration de projets sur mandat	18
2.2.2	Planification des projets législatifs 2017-2021	18
3	Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI)	18
3.1	Activités	18
3.2	Secteur des achats	18
3.3	Travaux d'impression réalisés en interne	19
3.4	Tâches de prépresse	19
3.5	Travaux de reliure et de numérisation	20
3.6	Fournitures de matériel de bureau et logistique	20
3.7	Chiffres clés 2018	21
4	Archives de l'Etat de Fribourg (AEF)	21
4.1	Bases légales et organisation	21
4.2	Bâtiments	21
4.3	Prestations et activités	22
4.3.1	Informatique et nouvelles technologies	22
4.3.2	Relations avec les producteurs d'archives	22
4.3.3	Accroissement des fonds d'archives et bibliothèque	22
4.3.4	Travaux de classement et d'inventaire	22
4.3.5	Conservation et restauration	22
4.3.6	Service au public	23

4.3.7	Activités culturelles et recherches scientifiques	23
5	Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données (ATPrD)	24
5.1	Activités	24
6	Médiation cantonale administrative (Med)	24
6.1	Activité	24
7	Etat du personnel	25

1 Secrétariat du Conseil d'Etat

Chancelière d'Etat : Danielle Gagnaux-Morel

Vice-chancelière d'Etat : Sophie Perrier

Vice-chancelier d'Etat : Marc Valloton

1.1 Fonctions d'état-major et d'assistance

1.1.1 Séances et manifestations du Conseil d'Etat

La Chancellerie d'Etat a organisé les séances et les manifestations. Le détail de ces activités est rapporté dans le chapitre 4 du rapport du Conseil d'Etat.

1.1.2 Conférence des secrétaires généraux

La Conférence des secrétaires généraux, présidée par la Chancelière d'Etat, a tenu sept séances en 2018. Outre les précieux échanges de bonnes pratiques entre les Directions, la Conférence a discuté et donné un préavis sur plusieurs projets tels la politique RH, le projet FR-Innov, la priorisation des projets informatiques, les systèmes d'information et de la digitalisation et les objets transversaux et d'envergure.

1.1.3 Relations avec le Grand Conseil

La Chancelière d'Etat a participé aux séances du Bureau du Grand Conseil pour la préparation de l'ordre du jour des sessions.

1.1.4 Conférence des chanceliers d'Etat et Conférence des chanceliers d'Etat des cantons latins

Lors de la session d'automne 2017, la Chancelière d'Etat a été élue au Comité de la Conférence suisse des chanceliers d'Etat (CCE). Au sein du comité, elle a été désignée Secrétaire générale de la CCE. Pendant l'année, elle a participé aux cinq séances du Comité, à Berne et à Bâle, ainsi qu'aux deux séances annuelles, en printemps (VS, Sierre) et automne (GE, Genève). Elle a également assisté aux deux séances annuelles de la Conférence des chanceliers d'Etat des cantons latins au printemps (TI, Bellinzona) et en automne (VS, Sierre). Les principaux thèmes traités par les chanceliers d'Etat en 2018 ont été :

- > la communication des organes publics ;
- > les droits politiques, en particulier le dossier du vote électronique ;
- > le positionnement de la Conférence des chanceliers d'Etat dans le débat public ;
- > l'application votations mise à disposition du public pour suivre le dépouillement des votations à l'échelon suisse.

1.2 Bureau de l'information (BdI)

Le BdI soutient la Chancellerie d'Etat dans ses activités d'information sur les affaires du Conseil d'Etat. Il assure la coordination générale des activités de l'administration relatives à l'information du public. Il assiste et conseille les Directions ainsi que leurs unités dans ces activités et veille aux bonnes relations avec les médias.

1.2.1 Formation continue dans le domaine de l'information

Le BdI a poursuivi et entretenu ses contacts avec les membres de l'administration cantonale ainsi qu'avec les journalistes. Il a notamment organisé une nouvelle journée de formation à la communication destinée aux cadres de l'Etat. Des professionnels des médias interviennent durant cette journée qui permet au BdI de jouer ainsi très concrètement son rôle de « trait d'union ». De même, il a invité les représentant-e-s des médias à une nouvelle séance de discussion avec les correspondant-e-s en matière d'information dans les Directions de l'Etat.

1.2.2 Communiqués, conférences et points de presse

En 2018, quelque 320 communiqués ont été adressés aux médias et 66 conférences de presse impliquant au moins un Conseiller d'Etat ont été organisées. Soucieux d'améliorer encore la coordination de la communication, le BdI a organisé plusieurs séances de la Conférence des correspondants en matière d'information dans les Directions.

1.2.3 Revue de presse

Le BdI a réalisé l'an dernier, comme depuis plusieurs années, une revue de presse quotidienne des principaux articles parus dans les médias audiovisuels et dans la presse écrite. Cette revue, destinée en particulier aux cadres supérieurs de l'Etat, est publiée sur Intranet. Elle permet d'apprécier rapidement l'ensemble des thèmes traités chaque jour par les médias au sujet de l'Etat de Fribourg.

1.2.4 Communication digitale

1.2.4.1 Internet et Intranet

L'année 2018 a été marquée par la mise en ligne du nouveau site fr.ch le 31 août. Objectifs visés : une consultation facilitée sur les tablettes et les téléphones mobiles, en tout temps, des contenus plus visuels, une présentation thématique et une recherche améliorée. Pour ce faire, il a migré sur un nouveau logiciel de gestion de contenu et complètement revu sa présentation. Les utilisateurs et utilisatrices ont été consultés, le design rafraîchi. Quelque 300 personnes y ont participé. Les retours sont globalement positifs, toutefois, des adaptations sont encore nécessaires et le site est en amélioration continue. Le BdI préside le comité rédactionnel du site, qui siège chaque semaine. Un poste de spécialiste en multimédia à 80 % a été créé pour concevoir les visuels de l'ensemble des Directions et Services.

Le BdI a en outre collaboré étroitement à la migration du nouvel intranet transverse, dont la mise en ligne est prévue en janvier 2019.

1.2.4.2 Médias sociaux

Le BdI fonctionne comme « Community Manager » pour les médias sociaux sur lesquels l'Etat est présent, à savoir Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube. Le nombre d'abonné-e-s poursuit son augmentation significative (ex : Facebook Etat de Fribourg 5722 (4419 en 2017) ; LinkedIn 6892 abonnés (4051 en 2017). Le taux d'engagement et d'interactions est aussi en hausse.

1.2.5 Identité visuelle

Le BdI veille quotidiennement au respect et à la bonne application de la charte graphique en lien avec l'identité visuelle de l'Etat au sein de toutes les unités administratives qui y sont soumises, avec l'appui de la Conférence des secrétaires généraux.

1.2.6 Organe cantonal de conduite (OCC)

Le responsable du BdI et son adjointe sont appelés à œuvrer régulièrement au sein de l'OCC, notamment en participant aux groupes de réflexion travaillant sur les problématiques des catastrophes.

1.2.7 Concours Cinécivic

Le BdI a coordonné les travaux en lien avec le concours Cinécivic, qui récompense des films et des affiches réalisés par des jeunes de 10 à 25 ans domiciliés ou scolarisés dans l'un des six cantons partenaires. Les réalisations doivent inciter les autres jeunes à voter. Pour cette édition 2017-2018, 930 jeunes Romands et Romandes se sont inscrits au concours en déposant 67 projets, dont 18 films réalisés par des écoles et 286 affiches.

1.3 Relations extérieures

Le secteur des relations extérieures auprès de la Chancellerie d'Etat apporte un soutien au Conseil d'Etat pour assurer un lien entre le canton de Fribourg et son environnement extérieur, notamment les autres cantons, les conférences gouvernementales (CdC, CGSO, CLDF dont Fribourg assume la présidence jusqu'en 2020), le Parlement fédéral, la Confédération et l'Union européenne. Les dossiers suivis par le secteur sont présentés dans le rapport d'activité du Conseil d'Etat au chapitre « Relations extérieures ». Seules quelques activités particulières sont par conséquent

présentées ci-dessous. La préparation des dossiers, la coordination intra- et intercantonale et le suivi des affaires fédérales, intercantionales et internationales constituent ses activités principales.

1.3.1 Coopération intercantonale

Le secteur des relations extérieures coordonne la mise en œuvre du projet Région capitale suisse (RCS) au sein de l'Etat de Fribourg.

Sept ans après son lancement, la RCS est en mesure de développer des projets et de se positionner comme une interlocutrice de premier plan sur des thèmes clés, comme les infrastructures. C'est dans cette optique que la RCS a retenu la mobilité comme thème prioritaire pour 2018, comme toujours dans une optique d'innovation. Le Forum 2018 de la RCS a donc logiquement été consacré à la « Smart Mobility ». Il s'est tenu le 23 novembre 2018 au Podium de Düdingen, en compagnie de la Conseillère fédérale Doris Leuthard. Avec plus de 230 participants et participantes et le soutien financier important des différents sponsors, l'événement a largement répondu aux attentes. Il a également fait la part belle à plusieurs entreprises de la région, qui ont pu présenter leurs activités / projets en marge de ce Forum. Comme en 2017 avec l'agro-alimentaire, l'objectif est de favoriser la mise en réseau des acteurs d'un même secteur, afin d'aider à la promotion de réseaux de compétences initiateurs de projets.

Les projets suivants ont été mis en œuvre ou poursuivis au cours de l'année 2018, avec la participation de l'Etat de Fribourg ainsi que d'autres partenaires fribourgeois membres de la RCS (régions du Lac, de la Broye, de la Singine, Agglo de Fribourg et villes de Morat et d'Estavayer-le-Lac) :

- > « Smart Capital Region ». Développement de projets innovants, avec pour ambition d'anticiper les outils qui vont répondre aux attentes des sociétés de demain : inauguration en 2018 des premiers quartiers à énergie positive ; développement de projets de car-sharing et de mobilité autonome ; travail en collaboration avec les CFF autour de centres de mobilités ; création d'une application pour annoncer des dysfonctionnements / dégradations sur le domaine public (« Schadenmelder ») ;
- > Développement de pôles économiques spécifiques, autour de clusters. Le plus emblématique : le cluster Food & Nutrition, point fort de Fribourg au sein de la RCS avec plus de 100 membres ;
- > Au titre du bilinguisme, la RCS a développé et soutenu des projets d'échanges linguistiques, en commun avec le Forum du bilinguisme à Bienne. Les séances de Tandems entre administrations ont été poursuivies avec succès. Un projet de journée du bilinguisme au sein de la RCS est à l'étude ;
- > La représentation des intérêts de la RCS au niveau fédéral se fait par différents canaux, à commencer par le groupe parlementaire réunissant les élu-e-s des principaux cantons membres (45 parlementaires), ainsi que le comité du Lötschberg. Celui-ci s'est mobilisé en 2018 pour soutenir les intérêts des régions de la RCS dans les projets d'infrastructures ferroviaires inclus dans le PRODES.

1.3.2 Intégration européenne et relations internationales

Le suivi et la mise en œuvre, au niveau cantonal, des Bilatérales I et II, ainsi que le dossier global de l'intégration européenne, constituent une tâche permanente du secteur des relations extérieures. La politique européenne de la Suisse a été marquée en 2018 par la concrétisation de la mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse ». Le canton de Fribourg a participé à ce processus dans le cadre des procédures de consultation fédérales et par le biais de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC). Depuis le 1^{er} juillet 2018, les employeurs sont tenus d'annoncer les postes vacants si le taux de chômage dans leur secteur dépasse les 8 %. Le premier bilan tiré dans le canton est plutôt satisfaisant. Le nombre de places vacantes a doublé, mais également la quantité de travail au sein de l'administration, qui s'inquiète des lourdeurs administratives. La question des contrôles (autant du nombre que de la qualité) mérite encore passablement d'attention.

L'autre grand dossier est la conclusion d'un accord-cadre institutionnel avec l'Union européenne, afin de lancer la rénovation de la voie bilatérale. Après des années marquées par de longues phases de négociations techniques, 2018 a vu le dossier prendre une tournure beaucoup plus politique. Mesures d'accompagnement, aide d'Etat, citoyenneté européenne : le Conseil fédéral n'est pas parvenu à sortir des blocages politiques, malgré les pressions européennes et la forte impatience de Bruxelles. Le dossier fait désormais l'objet d'une vaste consultation, dont personne ne sait sur quoi elle va aboutir. D'autant que la Suisse entrera en campagne électorale précisément au moment où le Conseil

fédéral devrait communiquer sur la marche à suivre (mai-juin 2019). La Suisse va-t-elle être en mesure de poursuivre son chemin sur la voie bilatérale ? L'année 2019 sera celle des points d'interrogations et d'une situation que même les plus optimistes peinent à qualifier de confortable.

En ce qui concerne l'Assemblée des régions d'Europe (ARE), le directeur de la Sécurité et de la Justice, avec l'appui du secteur des relations extérieures, représente le canton au sein des instances de cette assemblée. Lors de l'Assemblée Générale de l'ARE à Lillehammer, les 23 et 24 mai, le délégué aux affaires extérieures a représenté le canton. L'héritage culturel fribourgeois a été présenté à l'Université d'été de l'Assemblée des régions d'Europe en Roumanie, par un membre du conseil des jeunes. Le directeur de l'Aménagement, de l'Environnement et des Constructions a représenté le canton de Fribourg lors du sommet R20 du 15 mai en Autriche. La participation du canton à certains projets de l'ARE a également été poursuivie, notamment le programme Eurodyssée, qui a abouti à l'échange de plusieurs jeunes professionnels entre le canton de Fribourg et des régions européennes. Enfin, un accord de coopération portant sur l'économie et l'innovation lie depuis le 1^{er} janvier 2014 la région française du Grand-Est (dont l'Alsace) au canton de Fribourg.

1.4 Promotion de l'image du canton de Fribourg

Ayant vu le jour en décembre 2013 sous impulsion du Conseil d'Etat, l'association « Fribourgissima Image Fribourg » mène, depuis et avec succès, la campagne de notoriété « Fribourg, le bonheur en plus ». Composée de quatorze partenaires, l'association est un partenariat public-privé dont l'Etat de Fribourg assure la moitié du financement. Le secrétariat de l'association est géré par la Chancellerie d'Etat, qui lui apporte un soutien organisationnel et logistique indispensable pour assurer le succès du projet : organisation des séances de travail, coordination des travaux, mise en œuvre des décisions, comptabilité et gestion financière. Il revient au comité exécutif de l'association, présidé la Chancelière d'Etat, de concrétiser et mettre en œuvre le programme annuel. Réuni à cinq reprises, le comité exécutif a continué à déployer la stratégie de communication digitale du projet ainsi qu'à engager l'association dans la création de projets et la mise en œuvre d'événements. Ainsi en 2018, l'association s'est impliquée dans la présence fribourgeoise au Marché-Concours national de chevaux de Saiguelégier. Invité d'honneur, le canton de Fribourg a su transmettre son « bonheur en plus » à plus de 55 000 visiteurs lors du week-end du 10 au 12 août 2018. Renouvelant la collaboration étroite avec le Festival des Lumières de Morat, les deux entités ont présenté un projet au Paléo Festival de Nyon. Cette cinquième année d'activité de « Fribourgissima Image Fribourg » a été l'occasion de relever de beaux défis, tout en continuant à enrichir la plate-forme d'échanges créée autour de la campagne de notoriété. L'engagement des partenaires et leur volonté de s'associer pour promouvoir l'image du canton de Fribourg ne cesse de grandir et de s'intensifier. Pour plus de détails sur les activités réalisées, référez-vous au rapport d'activité de l'association et au rapport du Conseil d'Etat, point 3.6.2.

1.5 Secteur Traduction

Le secteur Traduction contrôle l'exactitude matérielle et linguistique des versions allemandes des textes qui lui sont soumis par les Directions ou d'autres autorités. Il réalise aussi des traductions pour la Chancellerie d'Etat, le Secrétariat du Grand Conseil et, au besoin, pour la présidence du Conseil d'Etat et les Directions et assure la coordination des questions de traduction français-allemand et allemand-français au sein de l'administration cantonale.

Durant l'année 2018, le secteur a employé une stagiaire qui a non seulement apporté une précieuse contribution à la traduction mais également assumé des travaux de terminologie.

1.5.1 Traduction

En 2018, les collaborateurs du secteur ont, à côté des textes courants, traduit quelques documents très volumineux en lien avec la Cyberadministration, l'Hôpital cantonal, le Système de gestion des élections et votations (SyGEV) et la participation du canton de Fribourg en tant qu'invité d'honneur au Marché-Concours de Saiguelégier. Le plan directeur cantonal de la digitalisation a été un autre texte très long à traduire. La traduction en allemand des rapports d'activité des tribunaux de district et des justices de paix de la partie francophone du canton a également engendré pour le secteur un important volume de travail. Le secteur a aussi assuré la traduction du rapport d'activité de Fribourgissima.

En outre, le secteur, tout au long de l'année, a apporté son soutien aux Directions dont les traducteurs et traductrices étaient absents ou surchargés.

Enfin, par rapport à l'an passé, il a été fait moins fréquemment usage de la possibilité de faire traduire à l'externe des textes de l'allemand vers le français : 32 mandats ont été attribués contre 36 en 2017.

1.5.2 Terminologie

Le responsable du secteur a mis à jour la terminologie extraite de la législation fribourgeoise, disponible dans la base interne des données terminologiques. Il a également inséré dans la base de données les titres des nouveaux actes législatifs. Il a transmis à la Chancellerie fédérale, sous la forme d'un tableau Excel, les titres de l'ensemble des textes législatifs fribourgeois pour insertion dans la base de données terminologique Termdat.

La stagiaire a adapté la terminologie de l'éducation à la nouvelle législation et a commencé à saisir la terminologie de la pédagogie spécialisée.

Le secteur a collaboré activement aux travaux de l'Organe de coordination de la coopération terminologique dans le secteur public (CoTerm), organe qui a tenu deux séances en 2018.

1.5.3 Prestations pour les traducteurs et traductrices de l'Etat

La Conférence des traducteurs et traductrices de l'Etat de Fribourg, qui réunit les traducteurs et traductrices de l'administration cantonale ainsi que ceux de l'hôpital fribourgeois et du Réseau fribourgeois de soins en santé mentale, a tenu une séance en 2018. Créé en 2011, cet organe est présidé par le responsable du secteur et traite les questions de traduction et de terminologie au sein de l'Etat. En 2018, la Conférence a notamment traité la question de la traduction des textes législatifs pour la future version de la Banque de données de la législation fribourgeoise (BDLF).

Pour leur formation continue, les traducteurs et traductrices ont participé à « Equivalences », le congrès annuel de l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes (ASTTI) qui était consacré au thème « Traduction et intelligence artificielle : risque ou chance ? ». Depuis 2017, l'ensemble des traducteurs et traductrices de l'Etat de Fribourg est membre de soutien de l'ASTTI.

1.5.4 Informatique

Les mises à jour du logiciel de traduction assistée par ordinateur (instrument TAO), après les défaillances de 2017, ont repris et ont été installées régulièrement en 2018.

La terminologie de l'Etat de Fribourg est disponible sur Internet, à l'adresse <http://friterm.fr.ch>, et les nouvelles entrées y sont insérées mensuellement.

1.6 Secteur Publications officielles

Le secteur Publications officielles assure le contrôle formel et légistique des versions française et allemande des projets d'actes législatifs et des textes officiels émanant des Directions du Conseil d'Etat ou d'autres autorités. Il procède au contrôle linguistique de la version française, pendant que le contrôle de la version allemande est confié au secteur Traduction. Il est également chargé de mettre la touche finale aux rapports du Conseil d'Etat ainsi qu'aux messages accompagnant les projets de lois et de décrets en vue de leur diffusion auprès du Grand Conseil.

Le secteur pourvoit à la publication, dans le Recueil officiel fribourgeois, des actes adoptés par le Grand Conseil, le Conseil d'Etat et d'autres autorités. Chaque semaine, il insère sur Internet les actes législatifs publiés dans le Recueil officiel et tient à jour les données complémentaires les concernant : exercice des droits populaires, promulgation, entrée en vigueur, approbation fédérale.

Le secteur a aussi pour tâche la publication dans la Feuille officielle d'avis et de textes officiels concernant des affaires de la Chancellerie d'Etat, des affaires fédérales ou encore des affaires intercantionales et extracantoniales. A cela s'ajoute la gestion, en collaboration avec l'imprimerie, des questions liées à l'outil de saisie mis à la disposition des services de l'Etat pour la publication de leurs annonces.

Dans le but de veiller au bon déroulement et à une organisation efficace de sa collaboration tant avec les Directions du Conseil d'Etat, le Secrétariat du Grand Conseil ou d'autres autorités qu'avec les imprimeurs, le secteur établit des échéanciers.

Enfin, le secteur a la responsabilité applicative de l'Annuaire téléphonique des collaborateurs et collaboratrices de l'Etat et est en charge de l'actualisation des données de plusieurs entités.

1.6.1 Publications

Ont été publiés dans le **Recueil officiel fribourgeois (ROF)** :

- > Grand Conseil : 18 lois (2017 : 16) et 19 décrets (2017 : 13)
- > Conseil d'Etat : 73 ordonnances (2017 : 86), 1 arrêté (2017 : 1), 6 règlements (2017 : 1) et 1 tarif (2017 : 0)
- > Directions et autres autorités : 13 actes (2017 : 7).

Le secteur a par ailleurs procédé à la publication de :

- > décisions de promulgation pour 24 actes (2017 : 13)
- > communications de droit cantonal et de droit intercantonal pour 4 actes (2017 : 2).

Au total, ce sont 738 pages (2017 : 533) qui ont été imprimées dans le Recueil français et 747 pages (2017 : 539) dans le Recueil allemand.

Ont été publiés dans la **Feuille officielle (FO)** :

- > Grand Conseil : 4 décrets de naturalisation (2017 : 8)
- > Conseil d'Etat : 23 arrêtés (2017 : 20).

1.6.2 Votations populaires fédérales et cantonales

Le secteur a rédigé et publié dans la Feuille officielle les versions française et allemande des arrêtés de convocation et des arrêtés indiquant les résultats pour les votations cantonales et fédérales qui se sont déroulées au cours de l'année.

1.6.3 Election complémentaire au Conseil d'Etat

A la suite de la démission d'un membre du Conseil d'Etat, il a été procédé à une élection complémentaire. Le secteur a rédigé et publié dans la Feuille officielle, dans les deux langues officielles, l'arrêté indiquant le résultat du premier tour de scrutin et convoquant le corps électoral en vue du second tour de scrutin ainsi que l'arrêté indiquant le résultat du second tour de scrutin. Il a également établi et publié l'arrêté de proclamation de la personne élue et l'arrêté attribuant les Directions administratives du Conseil d'Etat et formant ses délégations.

1.6.4 Actes de naturalisation

Lors des traditionnelles réceptions officielles organisées en leur honneur, les nouveaux citoyens et les nouvelles citoyennes reçoivent un acte de naturalisation et un diplôme. Le secteur, qui est chargé de vérifier l'exactitude des actes sous les aspects formel et matériel, a procédé au contrôle et à l'impression sur papier registre de 447 actes de naturalisation (2017 : 519).

1.6.5 Activités particulières

1.6.5.1 Elections

Le secteur a participé à la rédaction de l'arrêté convoquant pour le dimanche 26 novembre 2017 le corps électoral des communes du périmètre provisoire du Grand Fribourg en vue de l'élection des délégué-e-s à l'assemblée constitutive du Grand Fribourg et l'a publié dans la Feuille officielle ; il a également rédigé un document présentant divers scénarios anticipant les résultats de cette élection, en vue de leur publication dans la Feuille officielle.

Par ailleurs, il a préparé les versions française et allemande de l'arrêté convoquant le corps électoral du canton de Fribourg pour le dimanche 4 mars 2018 en vue de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat et l'a publié dans la Feuille officielle.

1.6.5.2 Législation – Projet BDLF_ROF XML

Le secteur a poursuivi sa contribution et sa collaboration au Projet BDLF_ROF XML dont le but est le remplacement de l'actuelle application de gestion de la législation par une application intégrant le système de rédaction XML. A cet effet, il a apporté son soutien au Service de législation en procédant au contrôle de la forme et de l'exactitude du contenu de 86 actes convertis au format XML et appelés à être insérés dans la nouvelle application.

1.6.5.3 DRUPAL

Ensuite de l'adoption, pour le nouveau portail de l'Etat, de la plate-forme de gestion de contenu DRUPAL, le secteur a procédé à une refonte totale du site des Publications officielles, notamment par la composition de pages définissant la mission, l'organisation et les prestations du secteur et par la rédaction de pages présentant les principales publications officielles de l'Etat de Fribourg.

1.6.5.4 Annuaire officiel de l'Etat de Fribourg

La décision du Conseil d'Etat de renoncer à la publication sous forme papier de l'*Annuaire officiel de l'Etat de Fribourg* est assortie de la condition que la Chancellerie d'Etat veille à ce que les données électroniques correspondant aux données qui figuraient dans l'Annuaire soient versées aux Archives de l'Etat, conformément aux directives en matière d'archivage. Le secteur, afin de satisfaire à cette exigence, a élaboré un processus de collecte des données en vue de leur mise en forme et de leur archivage électronique.

1.6.5.5 Terminologie

Le secteur a apporté son concours aux travaux du secteur Traduction en contrôlant la version française de 93 fiches terminologiques relevant du domaine de l'enseignement obligatoire.

1.7 Secteur Droits politiques

1.7.1 Scrutins et processus

Le Système de Gestion des Elections et Votations (SyGEV) a fait l'objet d'évolutions importantes en cours d'année dans la perspective des élections fédérales 2019. Des adaptations ont été apportées afin de permettre aux communes de saisir directement les résultats des votations, en lieu et place des préfectures. Les recommandations issues d'un audit de sécurité a conduit à renforcer l'authentification de SyGEV. Ces adaptations ont fait l'objet d'un test général le 29 novembre 2018 dont les conclusions sont très positives. L'ensemble des votations et élections fédérales, cantonales et communales pourra être géré à l'avenir à l'aide de ce système qui porte sur les processus de pré-vote et de post-vote, y compris la publication des résultats.

Le vote par internet (vote électronique) est rendu possible, depuis novembre 2016, grâce au système mis en place par La Poste Suisse. Le vote par internet a été proposé aux Suisses et Suissesses résidant à l'étranger ainsi qu'aux citoyens et citoyennes de la commune de Treyvaux lors de chaque scrutin. Fort de l'expérience conduite avec la commune pilote de Treyvaux et dans l'objectif de faciliter les travaux des communes et en garantir la qualité, une application est en cours de développement. Ce registre électoral cantonal sera opérationnel en 2019.

Le taux d'utilisation du vote par internet au cours des scrutins 2018 :

Date du scrutin	4.03.2018	25.03.2018	10.06.2018	23.09.2018	25.11.2018
Suisses de l'étranger	52,4 %	49,6 %	50,5 %	50,9 %	54,8 %
Treyvaux	37,3 %	35,0 %	36,6 %	31,3 %	34,0 %

Comme le démontrait une étude en 2017, le vote électronique présente une des prestations les plus attendues des citoyens et citoyennes dans le cadre du développement des outils numériques dans les administrations publiques avec 71 % des personnes interrogées qui souhaitent pouvoir recourir à l'e-Voting. (Source : enquête relative à l'Etude nationale sur la cyberadministration 2017, groupes cible population et administration, Demo SCOPE AG).

1.7.2 Votations

Quatre scrutins ont été organisés, portant sur des votations fédérales et cantonales.

Le 4 mars 2018, les citoyens et citoyennes se sont prononcés sur deux objets fédéraux :

- > Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021 ;
- > Initiative populaire « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) ».

Ainsi que sur deux objets cantonaux :

- > Initiative constitutionnelle « Transparence et financement de la politique » ;
- > Décret du 17 novembre 2017 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de l'assainissement et de l'agrandissement du Collège Sainte-Croix, à Fribourg.

Le 10 juin 2018, les citoyens et citoyennes se sont prononcés sur deux objets fédéraux :

- > Initiative populaire « Pour une monnaie à l'abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque nationale! (Initiative Monnaie pleine) » ;
- > Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAr).

Et un objet cantonal

- > Décret du 6 février 2018 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de l'assainissement et de la restructuration de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

Le 23 septembre 2018, les citoyens et citoyennes se sont prononcés sur trois objets fédéraux :

- > Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo] » qui a été retirée) ;
- > Initiative populaire du 26 novembre 2015 « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) » ;
- > Initiative populaire du 30 mars 2016 « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous ».

Le 25 novembre 2018, les citoyens et citoyennes se sont prononcés sur trois objets fédéraux :

- > Initiative populaire « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes) » ;
- > Initiative populaire « Le droit suisse au lieu des juges étrangers (Initiative pour l'autodétermination) » ;
- > Modification de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés).

1.7.3 Elections

A la suite de la démission de la Conseillère d'Etat Marie Garnier, au 30 avril 2018, une élection complémentaire a été organisée. Le premier tour s'est déroulé le 4 mars et le second tour le 25 mars 2018. Didier Castella a été élu au second tour de cette élection.

De nombreuses élections complémentaires dans les exécutifs communaux ainsi que dans des législatifs ont fait suite à des démissions.

Les résultats détaillés des votations et élections sont disponibles sur internet à l'adresse suivante :

<http://sygev.fr.ch/resultats>.

1.7.4 Exercice des droits populaires

Aucune initiative n'a été déposée en 2018. En revanche la volonté populaire s'est exprimée sous la forme d'une annonce de demande de référendum :

- > 29 novembre 2018 : annonce de demande de référendum de l'Union Syndicale fribourgeoise (USF) contre la loi du 9 octobre 2018 modifiant la loi sur l'exercice du commerce (ouverture des commerces le samedi).

Cinq pétitions ont été remises à la Chancellerie d'Etat :

- > 8 juin 2018 : pétition ATE contre le bruit (8846 signatures récoltées dans toute la Suisse) ;
- > 28 août 2018 : pétition du Syndicat des services publics – région Fribourg « Contre la suppression de toute notation qui mène au salaire au mérite – Perséval – Enséval » ;
- > 9 octobre 2018 : pétition de l'Association des riverains de la rive du lac de Neuchâtel et du lac de Morat (ARSUD) « Sauver les chalets de la rive sud du lac de Neuchâtel » (11 342 signatures) ;
- > 8 novembre 2018 : pétition du Groupe Alliance Socialistes et Sympathisants « Pour le maintien de la gare ferroviaire de Rosé » (712 signatures) ;
- > 9 novembre 2018 : pétition du groupe Coordin'action Fribourg Solidaire « Non aux expulsions vers l'Ethiopie et l'Erythrée ! » (2374 signatures).

1.8 Projets informatiques (SPI)

Le secteur des Projets informatiques (SPI) s'est impliqué de manière importante dans la poursuite du développement du vote électronique. Les travaux préparatoires d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) basé sur la norme ISO 27001:2013 ont débuté dans le but d'obtenir une certification officielle. Celle-ci est la condition sine qua non pour l'obtention du Conseil fédéral de l'extension du vote électronique au 50% de l'électorat fribourgeois. De plus, le Conseil fédéral a octroyé à l'Etat de Fribourg une autorisation générale de mener des essais de vote électronique pour les années 2019 et 2020 dans le cadre du 30 % de l'électorat. Depuis le mois de septembre, les certificats de capacité civique pour le vote électronique sont imprimés au SAMI.

Les travaux de migration vers une mise à jour majeure de l'application de gestion des affaires du Conseil d'Etat (AXIOMA) ont abouti à la mise en service de cette application en fin d'année.

Le SPI assure le support pour tous les collaborateurs et collaboratrices de l'Etat pour les applications suivantes : Axioma, GesCom et ATE/ATI.

1.9 Secrétariat de cyberadministration

La mission fixée par le Conseil d'Etat au secrétariat de cyberadministration au travers de la stratégie de décembre 2014 est de moderniser l'accès aux prestations tout en mutualisant les frais d'investissements au sein de l'Etat. Cette stratégie concrétise la nécessité de permettre à la population et à l'économie de traiter leurs affaires importantes avec les autorités par voie électronique grâce aux technologies de l'information et de la communication.

1.9.1 Guichet virtuel de cyberadministration

Cette année, une nouvelle version du guichet virtuel a été mise en production. Cette évolution comprend des améliorations technologiques mais aussi l'introduction de l'anglais en plus du français et de l'allemand. Cela concrétise le lancement des prestations à destination de la population qui a fait l'objet d'une conférence de presse en date du 12 octobre, événement relayé entre autres sur la Télé Vaud-Fribourg. Les prochaines évolutions pour 2019 se focaliseront au niveau de l'expérience utilisateur et des services de base de la cyberadministration.

1.9.2 Services de base

Les services de base représentent les fondements nécessaires aux prestations de cyberadministration. Ces briques de base sont nécessaires au développement de la cyberadministration et ont été définis en collaboration avec la CoCyb. Une partie des services ont déjà été mis en œuvre courant 2018 à savoir :

- > le bureau d'identification qui permet de s'assurer que la personne virtuelle correspond bien à la personne physique ;
- > l'ePayment qui permet de faire des paiements en ligne par cartes de crédit et Twint ;
- > et le contrôle d'authenticité des documents qui permet de contrôler de manière simple qu'un document n'a pas été falsifié après son émission par le service de l'Etat concerné. Ce dernier doit permettre d'augmenter la confiance numérique notamment auprès des instances destinataires des documents officiels ;
- > d'autres services de base suivront sur 2019 comme le service de document scanning via Smartphone et le Dashboard citoyen qui permettra de suivre les démarches en cours avec l'Etat de manière centralisée.

Le secrétariat de cyberadministration et le secteur digital du SITel ont également remporté un nouveau financement de projet innovation par eGovernment Suisse en 2018 dans le cadre du projet Simple eSign. Ce projet a vocation de rendre la signature juridiquement valable ou signature qualifiée d'un document électronique aussi simple qu'un paiement en ligne. Ce futur service de base a rencontré un vif intérêt auprès du groupe eGov de la Conférence des Chanceliers qui regroupe tous les cantons de Suisse.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la future stratégie de cyberadministration nationale 2020-2024, ces mêmes discussions et concepts ont trouvé écho au niveau national auprès de l'architecte d'entreprise de la Confédération et d'eGovernment Suisse qui va ajouter ce thème à la prochaine stratégie.

1.9.3 Prestations

Au niveau des prestations, les fiches de salaires électroniques ont été introduites par phases pour atteindre les 19 000 employés. Une prestation pour la communication des informations concernant les vins de l'Etat, les attestations de l'Office des poursuites et du registre du commerce sont à présent disponibles pour la population et l'économie. Le permis de pêche de courte durée est également prêt pour la prochaine période de pêche. Toutes ces prestations ont permis de mettre en place une bonne partie des fondements de la plateforme technologique nécessaire à la cyberadministration pour les prochaines années.

Le secrétariat de cyberadministration et le secteur Digital ont également eu l'opportunité de présenter leur travail dans le cadre de l'événement du SITel organisé en date du 5 octobre. A cette occasion une démonstration d'une prestation du futur ainsi qu'un sondage démontrant les prestations les plus demandées ont été réalisés.

1.9.4 Commission de cyberadministration (CoCyb)

La CoCyb a siégé trois fois en 2018. Elle a validé les orientations prises en terme technologique dans le cadre du guichet virtuel de cyberadministration. Afin qu'un système cohérent soit présenté à la population, la différenciation entre la partie informationnelle destinée à fr.ch et la partie transactionnelle destinée au guichet virtuel a été entérinée. Elle a défini les services de base de la cyberadministration (bureau d'identification, ePayment, contrôle d'authenticité des documents, Simple eSign, document scanning via Smartphone et Dashboard citoyen). Dans ce cadre, elle a souhaité que le module de paiements en ligne mis en œuvre pour le guichet soit à disposition de toutes les futures prestations de l'Etat. Elle a entre autres souhaité l'intégration de Twint dans les moyens de paiements.

La commission a salué la mise en place des prestations suivantes pour 2018 :

- > Communications des vins de l'Etat de Fribourg ;
- > Extrait de l'office des poursuites ;
- > Extrait du registre du commerce ;
- > Permis de pêche de courte durée.

Elle a validé le principe de priorisation des prestations ainsi que la feuille de route des prestations 2019 et débuté l'étude des prestations pour 2020 ainsi que le plan financier jusqu'en 2023.

Dans le cadre des collaborations cantonales et intercantionales, elle a pris acte de la démarche en cours avec les communes et des développements positifs de l'association iGovPortal.ch qui comptera un membre de plus en janvier 2019, à savoir le canton de Soleure. Elle a pris connaissance de la demande du canton de Bâle Campagne pour une présentation de la solution durant le dernier trimestre de l'année.

1.9.5 Coopération cantonale et intercantonale

La collaboration cantonale va bon train. Une collaboration avec l'Association des Communes Fribourgeoises dans le but d'unir les forces pour la digitalisation a été initialisée courant 2018. Cette démarche devrait permettre au canton et aux communes de réaliser des économies d'échelle en unissant leurs forces. La forme finale de cette collaboration et les prestations à réaliser seront définies dès 2019.

Dans le cadre des collaborations intercantionales, notamment au sein de l'association iGovPortal.ch, le secrétariat de cyberadministration a pu par diverses rencontres au niveau national, intéresser de nouveaux cantons à la solution fribourgeoise. En collaboration avec le secrétariat de l'association et le service de l'informatique de la République et Canton du Jura, les entretiens ont conduit à l'adhésion du canton de Soleure au 1^{er} janvier 2019.

Un audit externe de l'expérience utilisateur de la solution iGovPortal a également été effectué pour permettre de se situer par rapport aux références nationales et internationales. En résumé, les auditeurs se sont exprimés en disant qu'il est « assez rare qu'ils aient audité une plateforme aussi bien faite ». Ils se sont également prononcés sur des pistes d'améliorations qui seront intégrées dans les prochaines versions.

1.10 Référentiel cantonal

La Chancellerie d'Etat a participé de manière active en 2018 à la détermination des besoins et prérequis nécessaires à la mise en œuvre du Référentiel cantonal, notamment à l'élaboration des mandats de Programme et de projets liés. Cet outil a pour but premier de traiter dans un registre cantonal les données génériques qui ont pour finalité l'identification, le recensement, la localisation, le contact ou la représentation des personnes ou organisations en relation avec l'Etat. Elles proviennent de différentes sources et sont aujourd'hui créées et retraitées de manière redondante dans différents registres sectoriels.

Cet annuaire en création (personnes physiques, entreprises et établissements, données de référence partageables et nomenclatures) sera une source d'information unifiée et qualifiée au sein de l'Etat de Fribourg. Les administrés auront l'assurance que les informations du Référentiel cantonal les concernant seront maintenues de manière réactive et partagées au sein de l'administration fribourgeoise dans le respect des lois et autorisations accordées.

En concertation avec le SITel et les unités administratives pertinentes et concernées au premier chef par le partage futur de certaines données, la Chancellerie d'Etat a coordonné et mené des analyses, proposé et intégré des partenaires-pilotes et initié la co-construction de processus futurs. Ainsi, les exigences ont été élaborées de manière concertée, de même que la détermination de dispositions légales nécessaires aux futurs traitements.

La Chancellerie d'Etat soutient la mise en œuvre de la structure organisationnelle stratégique et opérationnelle des données référentielles. Elle s'assure d'une bonne collaboration de différentes autorités et organes en charge du maintien de registres. Ils ont été consultés, intégrés dans les réflexions et démarches menées afin de s'assurer qu'à l'avenir l'intendance des données soit mieux harmonisée au plan cantonal. Ainsi, des socles de données de référence évolutifs seront disponibles pour l'Administration et l'Etat et l'interopérabilité entre les systèmes d'information sera facilitée. Une nouvelle organisation est de ce fait proposée en phase pilote pour assurer la gouvernance des données référentielles prévues dans la loi sur le guichet de cyberadministration de l'Etat.

Enfin, le souci de la protection des données demeure et a été une préoccupation majeure dans l'ensemble des actions menées. Les autorités cantonales en charge de ces questions ont été consultées et ont pu apporter leur concours sur un ensemble de problématiques qui leur ont été soumises en lien avec la conformité des traitements et de l'utilisation prévue du Référentiel cantonal. Une ordonnance expérimentale fondée sur l'art. 21 LGCyb est en cours d'élaboration pour permettre dès 2019 les réalisations planifiées. La Chancellerie d'Etat va en outre intégrer dans son organigramme une structure spécifique destinée à traiter les conditions-cadre et problématiques référentielles.

2 Service de législation (SLeg)

Chef de service : André Schoenenweid

2.1 Activités

2.1.1 Appui à l'élaboration de la législation spéciale

Pour veiller à l'unité et à la qualité de la législation fribourgeoise, le SLeg a :

- > examiné une cinquantaine de projets législatifs et fait part de ses observations et, le cas échéant, de propositions rédigées à la Direction concernée ;
- > collaboré à l'élaboration d'actes législatifs au sein de divers groupes de travail ;
- > fourni régulièrement aux Directions et services des renseignements sur la technique législative à suivre dans leurs projets.

2.1.2 Diffusion de la législation

Le SLeg a procédé à douze mises à jour de la Banque de données de la législation fribourgeoise (BDLF), dans les deux langues officielles. De plus, la version française de la BDLF a été publiée à trois reprises dans une application de la Chancellerie genevoise, qui contient notamment le droit fédéral en français ainsi que la législation des cantons latins ; cette prestation va toutefois disparaître, les autorités genevoises ayant décidé d'abandonner cette application intercantonale à la fin 2018.

Simultanément, le SLeg a poursuivi ses travaux visant à renouveler l'application informatique de gestion de la BDLF et à assurer la primauté de la version électronique des recueils de lois, avec des avancées déterminantes. Les actes du RSF ont été publiés au nouveau format et la préparation de la publication du ROF dans la BDLF est achevée. En outre, la présentation du site Internet de la BDLF a été entièrement revue avec de nouvelles fonctionnalités (présentation adaptative, affichage HTML rapide, amélioration de l'affichage sans barrières, affichage côte-à-côte des deux versions linguistiques, comparaison de versions, tableaux des modifications complets à la fin des actes, etc.). Enfin, la révision de la législation sur la publication des actes législatifs s'est achevée avec l'adoption du nouveau règlement, son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 et la fin complète de l'impression des recueils. La phase suivante des travaux ne concernera plus seulement la diffusion de la législation : elle débordera sur la rédaction des actes, influera largement sur les processus de travail et nécessitera la participation des Directions, qui saisiront à terme leurs projets directement dans la nouvelle application. Une séance d'information destinée au personnel des Directions a réuni une soixantaine de personnes ; elle a suscité des feedbacks positifs, comme les premières saisies réalisées par des utilisateurs et utilisatrices pilotes.

Le SLeg a fourni régulièrement des renseignements dans le domaine législatif, ainsi que sur la manière de consulter efficacement la législation fribourgeoise et les travaux préparatoires sur Internet.

2.1.3 Elaboration de projets de législation générale

Le SLeg collabore régulièrement à la mise en œuvre de la loi sur l'information et l'accès aux documents (LInf), en fournissant divers avis dans ce domaine. En outre, il a participé très activement aux premiers travaux préparatoires de la révision de la législation sur la protection des données.

Le SLeg apporte également une contribution importante à la mise en œuvre de la loi sur l'archivage et les Archives de l'Etat (LArch), principalement dans le cadre du groupe de travail chargé de l'élaboration du règlement d'exécution (projet RArch, actuellement au stade de la mise au point du projet définitif).

Il collabore étroitement avec le secrétariat de cyberadministration au sujet des questions juridiques liées à la mise en place du guichet virtuel de l'Etat. Il participe au groupe de travail intercantonal des juristes de la cyberadministration.

En outre, il dirige certains travaux juridiques, notamment au sujet des bases légales en matière de sécurité des données, en vue de la mise en œuvre de projets liés au concept Administration 4.0.

2.1.4 Service juridique et divers

Le SLeg a établi divers rapports et avis de droit à l'intention du Secrétariat du Grand Conseil, du Conseil d'Etat et de l'administration cantonale. Il a fourni un appui juridique aux différents secteurs de la Chancellerie d'Etat, notamment dans le domaine de l'exercice des droits politiques et des publications officielles.

Le SLeg a collaboré à l'élaboration des projets de réponses à quelques consultations de la Confédération et de la CGSO, ainsi qu'à des instruments parlementaires cantonaux.

Il est représenté par son chef adjoint au sein du comité de rédaction de la Revue Fribourgeoise de Jurisprudence. Il apporte son soutien technique à la publication des différents numéros de la Revue et établit le répertoire annuel de celle-ci. Il prépare également les divers répertoires pluriannuels actualisés qui sont publiés sur Internet.

2.2 Evénements particuliers

2.2.1 Elaboration de projets sur mandat

Le SLeg dirige les travaux en vue de l'adoption des mesures normatives et pratiques nécessitées par la modification de la législation fédérale sur la protection des armoiries officielles.

Dans les limites de ses disponibilités, le SLeg a réalisé certains travaux préparatoires ou rédactionnels pour aider des unités administratives surchargées ou peu expérimentées dans le domaine législatif.

2.2.2 Planification des projets législatifs 2017-2021

Le SLeg tient à jour un état des projets législatifs (lois) de la législature et dresse chaque année, pour le rapport d'activité du Conseil d'Etat, l'état de réalisation des projets législatifs énoncés dans le Programme gouvernemental.

3 Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI)

Chef de service : Gilbert Fasel

3.1 Activités

Le SAMI est responsable de l'approvisionnement des fournitures, du matériel de bureau administratif et technique, des appareils de bureau ainsi que des imprimés pour l'ensemble des services de l'Etat. Il est en charge de réaliser, au moyen de ses propres infrastructures, les travaux de prépresse, d'impression, de reliure et de numérisation. Le service propose également ses services d'acquisition, de logistique et de gestion de produits imprimés aux institutions subventionnées par l'Etat.

3.2 Secteur des achats

Par rapport à l'année précédente, le chiffre d'affaires du service est resté stable. Le total des acquisitions a représenté un montant de 5 263 329 francs. Quant au nombre des commandes, il a augmenté de 8 % (1687 unités en comparaison de 1559 en 2017). Ces chiffres comprennent l'ensemble des fournitures administratives et techniques ainsi que les mandats d'impression confiés aux imprimeries fribourgeoises. Les niveaux de prix des principaux produits (papier, enveloppes, classeurs, consommables, appareils de bureau, etc.) sont restés stables. Les acquisitions ont principalement été effectuées auprès des entreprises locales ou en collaboration avec l'Office cantonal du matériel scolaire situé à la même adresse. La centralisation des acquisitions permet la mutualisation des volumes et des gains de temps pour les services qui n'ont pas de recherches ou de commandes fournisseurs à traiter. De plus, un processus standard garantit le respect des directives sur les marchés publics. Les contrats-cadres concernant la livraison des enveloppes, du papier et des classeurs ont fait l'objet d'une adaptation.

Le projet OPI, optimisation du parc d'impression, a été poursuivi à un rythme soutenu. La validation du jalon décisionnel II « identification et élimination des derniers obstacles techniques » a permis de débiter le déploiement du deuxième lot de l'appel d'offres. Ainsi une centaine d'équipements supplémentaires ont été installés.

Le service a participé à divers groupes de travail. Notamment au comité de pilotage du développement durable qui a élaboré une nouvelle stratégie et sélectionné les axes prioritaires pour les prochaines années. Il a aussi activement collaboré à la réflexion sur l'harmonisation du matériel TIC (technologies de l'information et de la communication) au sein de l'Etat en collaboration avec le centre Fritic, le SITel, le Sbat et des représentants du secondaire 2 général et professionnel.

Le service d'achat a commandé 419 palettes de papier pour l'ensemble de l'administration, le secondaire 2 et les établissements fribourgeois de la Haute école spécialisée. Malgré les incitations à diminuer la consommation de ce support, la demande a progressé. Par rapport à l'année 2017, cela représente trente-deux palettes supplémentaires. Le papier consommé est 100 % recyclé. Il est labellisé « Ange bleu/Blauer Engel ». Ce label garantit, entre autres, que les fibres de papier proviennent uniquement de vieux papier et que certains produits chimiques, comme le chlore, les azurants optiques ou des produits cancérigènes ne sont pas utilisés lors du processus de fabrication.

Actuellement, le service assume la responsabilité de trois apprentis dans les domaines de l'impression, de la logistique et de la reliure. Cette responsabilité d'encadrement est également gratifiante pour les formateurs.

3.3 Travaux d'impression réalisés en interne

En qualité de spécialiste de l'impression, l'imprimerie a produit les principaux documents destinés à l'ensemble des directions, au Grand Conseil et aux établissements professionnels et scolaires (à l'exception du niveau primaire). En début d'année, l'équipement de production numérique couleur a été remplacé. D'une part, le contrat de location arrivait à échéance, d'autre part, le service souhaitait s'équiper pour permettre l'impression des certificats de capacité civique destinés au vote électronique. Auparavant ces certificats étaient élaborés auprès du centre éditique neuchâtelois. L'impression de ceux-ci nécessite une autorisation délivrée par la chancellerie fédérale. Suite à l'audit des installations, l'atelier a obtenu l'habilitation requise. La mise sous pli est assurée par le Service cantonal des contributions. Avec cette solution cent pour-cent fribourgeoise, le processus de réalisation des documents est encore mieux maîtrisé. Lors de la procédure d'appel d'offres, le service a évalué trois systèmes différents. Les objectifs fixés étaient une réduction de la charge financière fixe ainsi qu'une meilleure flexibilité des possibilités d'impression. C'est la société Xerox qui a remporté le marché. La nouvelle configuration a permis une meilleure souplesse de production et une économie annuelle d'environ 70 000 francs.

Les volumes d'impression ont sensiblement augmenté par rapport à l'année 2017. Les tirages monochromes enregistrent la plus forte hausse. Les volumes annuels réalisés ont atteint 6,6 millions de copies, soit une augmentation de plus de 20 %. L'atelier a notamment procédé à la mise à jour du catalogue de prestations « paratonnerres » pour le compte de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB). Le nombre de commandes traitées en interne est resté stable (1482 pour 1419 en 2017). Comme à l'accoutumée, les mois de juillet et août ont été très bien remplis. En effet, les cycles d'orientation, les écoles professionnelles techniques et commerciales ainsi que les établissements du secondaire II ont commandé de nombreux supports de cours. Ces piques de production ont nécessité flexibilité et engagement afin de pouvoir livrer pour la rentrée des classes. L'atelier assume aussi un rôle de formateur en encadrant un apprenti technologue en impression de première année.

3.4 Tâches de prépresse

En début d'année, le secteur a élaboré les traditionnels rapports d'activité, notamment ceux destinés à l'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données et à l'Office cantonal du matériel scolaire. Ce travail de polygraphe est accompli en interne par l'adjoint du service. Il a également exécuté les brochures destinées aux diverses votations et les bulletins pour les élections communales complémentaires. En deuxième partie d'année, les brochures de référence concernant le microrecensement 2015 de la mobilité et du transport ont nécessité une centaine d'heure pour la concrétisation des deux langues. Ces documents sont uniquement disponibles en ligne. Ils n'ont pas fait l'objet d'un tirage papier. Cette prestation de composition est avant tout destinée à des imprimés au volume restreint avec des courts délais de production. Elle permet de confectionner en interne les cartes, enveloppes ou

invitations personnalisées nécessaires aux manifestations de l'Etat ainsi que bulletins d'information « Newsletter ». Les hôpitaux et diverses entités locales (CPI, SFP, CPPEF) ont bénéficié de ce service. Les bulletins et les brochures destinés au Conservatoire de Fribourg ont été réalisés par ce canal. Les offices régionaux de placement ainsi que les cercles scolaires nous ont sollicités pour leurs nombreuses cartes personnalisées.

3.5 Travaux de reliure et de numérisation

La majorité des travaux façonnés durant l'année ont concerné les entités du pouvoir judiciaire. Ces tâches comprennent l'assemblage et la reliure de fascicules fournis par les différentes autorités. Contrairement aux autres années, l'atelier n'a pas accompli de mandats pour les communes et les paroisses fribourgeoises. Il a relié environ quatre-vingts minutaires destinés aux études notariales de la place. Celles-ci ont des instructions très précises au sujet de la façon d'archiver leurs actes. Pour l'heure, les actes notariés sont toujours produits sous forme papier. Quant à la bibliothèque de la Haute Ecole de travail social, elle a confié au SAMI une trentaine de réparations de livres. Pour la Ville de Fribourg, le Service a apprêté une vingtaine de coffrets destinés à protéger les protocoles du Conseil communal. Le travail de reliure des arrêtés 2017 du Conseil d'Etat a débuté durant l'année. Les volumes seront prochainement acheminés aux archives de l'Etat. Les relieurs ont reçu de multiples demandes pour des travaux de remise en état de registres. Notamment de la part de l'Office de l'état civil qui nous a attribué une commande pour la restauration de plusieurs centaines d'ouvrages. Une vingtaine ont été consolidés en automne, la réfection du solde sera échelonnée sur les quatre années à venir. Cette activité de restauration a occupé un relieur durant une grande partie de l'année ; raison pour laquelle le nombre d'ouvrages reliés a fortement diminué.

Les activités de numérisation pour le compte des divers registres fonciers ont été poursuivies. Le secteur a travaillé pour les districts de la Broye, du Lac et de la Gruyère. Le nombre de scans effectués se monte à 28 000. En comparaison avec l'année 2017, cela représente une augmentation de plus de 50 %. Contrairement aux autres années, seuls une dizaine de microfilms, quelques milliers de prises de vues, ont été produits durant la période. Le principal désavantage de cette technique est dû au fait que l'utilisateur doit disposer d'une visionneuse pour accéder au contenu. En parallèle aux tâches opérées pour les registres fonciers, le secteur a poursuivi le scannage de l'imposante collection des registres de l'assurance-feu des Archives de l'Etat. Cet ensemble se compose de plus de 1400 registres. Il répertorie les bâtiments fribourgeois durant la période de 1812 à 1970. Les informations contenues dans ces recueils (métrés, matériaux, affectation) permettaient d'indemniser les propriétaires dont les biens étaient détruits suite à des incendies. Les volumes numérisés correspondent à 48 644 images ou l'équivalent d'environ 630 volumes.

3.6 Fournitures de matériel de bureau et logistique

Le secteur a assumé la responsabilité des acquisitions, du stockage et de la distribution des fournitures auprès de l'ensemble des services du canton. Les logisticiens ont également acheminé le matériel destiné aux diverses votations. Pas moins de sept mille kilomètres ont été parcourus pour véhiculer le matériel commandé auprès des destinataires. Le transport s'effectue au moyen d'un véhicule utilisé conjointement avec l'Office cantonal du matériel scolaire sis à la même adresse. L'essentiel des acquisitions a été réalisé auprès des entreprises locales. Durant l'année, un effort particulier a été fait dans le but d'améliorer la durabilité des produits. Les articles composés de matériaux recyclés sont favorisés. Les nouveaux dossiers plastifiés (LineaVerde) sont fabriqués en Suisse à base de polypropylène 100 % recyclés, certifiés FSC et produits sans solvant au moyen de courant écologique suisse tout en compensant le CO2. Les articles répondant à des critères de durabilité élevés (matériaux 100 % recyclable, labellisés Ange bleu ou Energie Star) ont été spécifiés avec la mention « ECO ». Cette distinction devrait inciter les utilisateurs à privilégier ce type d'articles. A terme, chaque catégorie d'article devrait compter un choix comportant cette mention. La visibilité des produits contenus dans le catalogue électronique a été sensiblement améliorée (remplacement des photos) et une rubrique « nouveautés » a été introduite. Une cinquantaine d'articles obsolètes ont été supprimés ou remplacés par des produits récents. Durant la période, les logisticiens ont traité 2353 commandes par le biais du shop SAMI-Intranet. Cela équivaut à un volume de 803 472 francs. L'inventaire annuel des produits a eu lieu à la fin du mois de novembre. La valeur du stock de fournitures représente un montant d'environ 219 000 francs. Le secteur a accueilli plusieurs stagiaires pour une semaine découverte. Dans le but d'élargir ses compétences, l'apprentie logisticienne a achevé deux stages d'une durée d'un mois auprès de l'HFR et de La Poste Suisse. Elle terminera sa formation en juillet 2019.

3.7 Chiffres clés 2018

	2018	2017	Ecart
Nombre de commandes SAP-MM	1687 commandes	1559	+ 128
Nombre de factures fournisseurs	2347 factures	2273	+ 74
Montant des mandats confiés aux entreprises CA (Impression, fournitures, équipements)	5 263 329 francs	5 309 542	- 46 213
Produits stockés, approvisionnés et distribués	622 articles	710	- 88
Production interne			
	2018	2017	Ecart
Impression numérique (Format A4 et A3)	6 605 090 pages	5 448 049	+ 1 157 041
Ouvrages reliés	404 exemplaires	912	- 508
Documents microfilmés ou numérisés	28 000 pièces	19 000	+ 9000

4 Archives de l'Etat de Fribourg (AEF)

Archiviste cantonal : Alexandre Dafflon

4.1 Bases légales et organisation

Les travaux relatifs à la mise en œuvre de la loi sur l'archivage (LArch) du 10 septembre 2015 se sont poursuivis en 2018. Les résultats de la consultation sur l'avant-projet de règlement sur l'archivage de 2017 ont été analysés de manière précise et un sous-groupe de travail réunissant le Service de législation (SLeg) et les AEF a travaillé durant toute l'année 2018 à l'adaptation de l'avant-projet. Une nouvelle mouture, réorganisée et simplifiée, a été transmise à la Chancellerie d'Etat fin 2018. Parallèlement à la rédaction du règlement, les AEF ont établi des projets de directive et de guide d'archivage pour les unités administratives.

Les AEF sont dotées de 6,6 EPT. Cet effectif ne suffit pas pour l'ensemble des prestations que doivent assurer les AEF. Ces dernières ont pu bénéficier en 2018 de nombreuses forces d'appoint (demandeur-se-s d'emploi, apprenti-e-s, stagiaires, civilistes). Par ailleurs, depuis septembre 2017, une collaboratrice du Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI) travaille à 50 % aux AEF et assure des travaux de numérisation. Les AEF bénéficient par ailleurs des travaux d'un collaborateur (100 %), engagé par le Service de la justice (SJ), qui assure les travaux d'archivage pour le Pouvoir judiciaire, et d'une collaboratrice (90 %), engagée par la Police cantonale. Ces travaux sont effectués avec l'appui de ressources mises à disposition par les AEF (apprenti-e-s, stagiaires, civilistes).

4.2 Bâtiments

La situation des AEF est caractérisée par une dispersion de plus en plus importante de leurs dépôts. En 2018, outre le site principal à Fribourg (Arsenaux 17), les AEF disposent de 5 annexes. Cette dispersion entraîne des transferts de fonds d'archives et des déplacements toujours plus nombreux, sans compter les risques d'alertes qui sont plus nombreux dans des locaux non surveillés en permanence. Sur le site principal, on a commencé à transférer les fonds anciens et les préciosités dans des locaux plus adéquats et mieux sécurisés.

La poursuite du projet de « stockage interinstitutionnel cantonal » (SIC) devrait permettre de limiter la dispersion des dépôts. Après l'abandon des sites de Schmittent et Domdidier (juin 2017 et septembre 2018), d'autres sites sont à l'étude.

4.3 Prestations et activités

4.3.1 Informatique et nouvelles technologies

La première moitié de l'année 2018 a été occupée principalement par la refonte du site internet de l'Etat. Il s'agissait d'adapter les quelque 160 pages de l'ancien site des AEF et leur contenu pour les rendre compatibles avec le nouveau système. L'exercice a été réussi.

Les travaux de numérisation systématique de séries de documents se sont poursuivis et intensifiés, grâce au travail effectué par une collaboratrice du SAMI, mise à la disposition des AEF. Les lots les plus importants sont ceux réalisés dans les fonds du Service du cadastre et de la géomatique (plans cadastraux) et de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (cadastre-incendie). Les clients et clientes des AEF peuvent désormais consulter près de 100 000 images sur un poste de consultation en salle de lecture. L'effort sera poursuivi durant les prochaines années, avec le souci de mettre ces images à la disposition des chercheurs et chercheuses à distance (salle de lecture virtuelle).

La stratégie du Conseil d'Etat d'aller résolument vers une administration 4.0 a des conséquences majeures dans le domaine de l'archivage. Les travaux d'approche des AEF se sont poursuivis en 2018, pour parvenir à un cahier des charges d'une solution d'archivage numérique et à un tableau d'analyse des critères et éléments de pondération pour le choix d'une solution. Parallèlement des contacts ont été établis avec des services ou institutions qui, en Suisse, ont adopté différentes solutions. 2019 verra le choix d'une solution et le début d'un déploiement, avec mise en œuvre de projets pilotes.

4.3.2 Relations avec les producteurs d'archives

35 (41 en 2017) entités de l'administration ont fait l'objet de 69 (106 en 2017) visites ou séances de travail. 31 (31 en 2017) tiers ont sollicité les conseils des AEF (43 séances ou visites). Dans la sphère étatique, les premiers projets de plans de classement et de gestion ont été poursuivis en 2018. Dans le domaine judiciaire, l'année a été marquée par une réflexion, avec les Justices de paix et les services communaux de curatelles, sur la conservation des dossiers de curatelles. Un projet de recommandations en la matière est en cours de consultation restreinte.

4.3.3 Accroissement des fonds d'archives et bibliothèque

Les fonds des AEF ont augmenté de 154 mètres linéaires (ml), dont 63 ml provenant de la sphère étatique et 91 ml d'autres collectivités publiques ou de personnes privées. Un nombre important de versements en provenance de la sphère étatique ont dû être remis à plus tard, faute de capacités de stockage. L'ensemble des fonds des AEF atteint le total de 15 936 ml. La bibliothèque des AEF s'est enrichie de 322 titres nouveaux (333 en 2017).

Accroissement des fonds conservés par les AEF, en mètres linéaires.

Provenance	2018	2017	2016
Etat de Fribourg	63	361.20	256.75
Autres collectivités et personnes privées	91	120.68	19.72
Total	154	481.82	276.47

4.3.4 Travaux de classement et d'inventaire

23 fonds et versements ont été entièrement répertoriés et intégrés dans la base de données informatique. D'importants travaux sont en cours sur les archives de la Direction de l'intérieur, de la Direction des travaux publics, de la Police cantonale, des instances du pouvoir judiciaire, ainsi que sur des fonds anciens tels que le couvent des Augustins de Fribourg, l'abbaye d'Hauterive, le bailliage de Gruyères, la famille de Praroman et les archives Pierre de Zurich.

4.3.5 Conservation et restauration

19 documents des fonds des Augustins et d'Hauterive (XIII^e – XVII^e siècles) ont été restaurés, ainsi que 2 Thurnrodel des XVI^e et XVIII^e siècles, 2 plans des limites de la chartreuse de la Part-Dieu (1637 et 1744), 2 inventaires d'archives du milieu du XIX^e siècle et 6 plans du Service des ponts et chaussées du XIX^e siècle.

4.3.6 Service au public

9555 (10 520 en 2017) documents et dossiers ont été consultés par 616 (619 en 2017) lecteurs représentant 2107 (2274 en 2017) passages journaliers. Les AEF ont transmis 612 (586 en 2017) dossiers aux tribunaux et services de l'administration.

Les AEF ont accueilli 17 (16 en 2017) groupes, soit 215 (260 en 2017) personnes pour des visites guidées. Elles ont prêté plusieurs documents pour des expositions à Fribourg, Valmaggia (TI) et Jegenstorf (BE).

2018 a été particulièrement intense dans le domaine des recherches relatives aux victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance avant 1981. 155 nouvelles demandes ont été adressées aux AEF en 2018, s'ajoutant aux 272 demandes enregistrées entre 2013 et 2017. Les AEF ont continué à fonctionner comme échelon de coordination des recherches au niveau cantonal (coordination avec les communes et les institutions concernées). Dans le domaine des recherches sur les internements administratifs avant 1981, les AEF ont reçu, le 26 septembre 2018, la Commission fédérale indépendante d'expert-e-s, qui a fait part de sa satisfaction à l'égard du soutien apporté par les AEF aux chercheurs et chercheuses.

Les AEF ont organisé et accueilli, le 21 septembre 2018, la journée annuelle des archives communales, qui réunit les responsables, au sein des Archives cantonales, des relations avec les communes. Les sujets abordés ont été très variés et 19 personnes ont participé à la journée.

4.3.7 Activités culturelles et recherches scientifiques

Les AEF ont participé, pour la 6^e fois, à la Nuit des Musées à Fribourg, qui a eu lieu le 26 mai 2018. Le programme, varié, a attiré près de 630 visiteurs et visiteuses.

Le projet d'édition de procès de sorcellerie fribourgeois (XV^e – XVIII^e siècles) se poursuit, en collaboration avec la Fondation des sources du droit suisse (SDS). La transcription et l'encodage des documents de procédure en langage XML-TEI avancent et les premières transcriptions seront publiées sur le site internet des SDS au début 2019. Une collaboration a été engagée avec l'équipe du projet vaudois d'édition de procès de sorcellerie (Université de Lausanne et SDS).

Aboutissement des manifestations qui ont marqué le 500^e anniversaire de la paix perpétuelle de Fribourg de 1516, la sortie du volume *Après Marignan. La paix perpétuelle entre la France et la Suisse* (Lausanne : Société d'histoire de la Suisse romande, 2018, 685 p.) était attendue. L'ouvrage, dans lequel les AEF ont été très impliquées, a été présenté au public, à l'Ambassade de Suisse à Paris le 6 juin et aux AEF le 26 septembre 2018.

Les AEF ont, avec l'Université de Fribourg et la Direction de la santé et des affaires sociales (Centre LAVI), organisé deux journées d'études sur les mesures de coercition à des fins d'assistance avant 1981, qui ont eu lieu à Fribourg les 28 et 29 septembre 2018. Ces deux journées ont permis de réunir des représentants des victimes, des professionnels qui sont intervenus dans le processus de réparation et des scientifiques. Les débats, qui n'ont pas manqué d'intérêt, ont montré le caractère très sensible des questions soulevées et l'intérêt du public pour cette problématique (plus de 100 participants).

Les AEF ont participé au 30^e anniversaire de Radio Fribourg / Radio Freiburg en proposant chaque mois aux journalistes une sélection d'articles sur les événements marquants de l'année 1988, matériaux de base pour une chronique hebdomadaire de l'année de fondation de la station régionale.

Des collaborateurs des AEF ont donné des cours aux Universités de Berne et Fribourg. Les AEF collaborent étroitement avec musées et bibliothèques du canton, ainsi qu'avec les sociétés culturelles, d'histoire et de généalogie.

5 Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données (ATPrD)

Président de la Commission : Laurent Schneuwly

Préposée cantonale à la transparence : Annette Zunzer Raemy (jusqu'au 30.06.2018) puis Martine Stoffel (depuis le 01.09.2018)

Préposée cantonale à la protection des données : Alice Reichmuth Pfammatter

5.1 Activités

Les activités de l'Autorité regroupent les tâches propres à la transparence et à la protection des données. Elles découlent respectivement de la loi du 9 septembre 2009 sur l'information et l'accès aux documents (LInf) et de la loi du 25 novembre 1994 sur la protection des données (LPrD).

Le rapport d'activité de l'Autorité est édité dans le courant du mois de juin. Il peut être commandé auprès de l'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données, rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg. Il sera par ailleurs consultable, dans le même délai, sur le site Internet :

http://www.fr.ch/atprd/fr/pub/protection_des_donnees/publications/rapports_activite.htm.

6 Médiation cantonale administrative (Med)

Médiateur cantonal : Philippe Vallat

Suppléante : préposée cantonale à la transparence : Martine Stoffel

6.1 Activité

Les activités du Médiateur cantonal visent à aider les administré-e-s dans leurs rapports avec les autorités et à servir d'intermédiaire lors de différends, favoriser la prévention ainsi que la résolution à l'amiable des conflits entre les autorités et les administré-e-s, encourager les autorités à favoriser de bonnes relations avec les administré-e-s, contribuer à améliorer le fonctionnement des autorités, éviter aux autorités des reproches infondés. Elles découlent de la loi du 25 juin 2015 sur la médiation administrative (LMed).

Le rapport d'activité du Médiateur cantonal est édité dans le courant du printemps. Il sera consultable, dans le même délai, sur le site Internet : <https://www.fr.ch/med>.

7 Etat du personnel

Pouvoirs – Directions Centres de charges		Comptes 2018 EPT	Comptes 2017 EPT	Ecart EPT
Pouvoir exécutif – Chancellerie d'Etat		53,46	51,48	1,98
Administration centrale		53,46	51,48	1,98
3100/CETA	Conseil d'Etat	6,91	7,00	-0,09
3105/CHAN	Chancellerie d'Etat	21,20	19,73	1,47
3110/ECON	Service d'achat du matériel et des imprimés	11,07	10,60	0,47
3115/OLEG	Service de législation	5,37	5,25	0,12
3118/AREF	Archives de l'Etat	6,67	6,60	0,07
3120/ATPD	Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données	2,24	2,30	-0,06